



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°DCM2022_96
COMPOSITION DES CONSEILS CONSULTATIFS**

L'an deux mil vingt-deux, le 18 octobre, le Conseil Municipal de la Commune des Hauts-d'Anjou dûment convoqué le 12 octobre 2022, s'est réuni en salle du conseil de la commune déléguée de Champigné, sous la présidence de Madame Maryline LÉZÉ, Maire.

Conseillers en exercice :.....43
Conseillers présents :.....26
Pouvoir(s) :05
Votants :.....31

Conseillers présents :

LÉZÉ Maryline, DESNOËS Estelle, POMMOT Michel, LANGLAIS Véronique, DRIANCOURT Marc-Antoine, SANTENAC Rachel, THEPAUT Michel, BURON Christelle, MASSEROT Christian, BOUDET Marie-Christine, FOUIN Dominique, LAURIOU Jean-Yves, CHIRON Jacky, BOULEAU Pascal, LETHIELLEUX Jean-Michel, BERNIER Catherine, PERTUISEL Roselyne, BRICHET Stéphane, RIVENEAU Annie, JAMIN Grégoire, FOUIN Marion, KLEIN Bernadette, BOURRIER Alain, BOULLIER Marine, LEMAIRE Hélène, AUBRY François

Conseillers absents ayant donné pouvoir :

FRANCOIS Marie-Jeanne ayant donné pouvoir à DESNOËS Estelle,
CHABIN Nathalie ayant donné pouvoir à BERNIER Catherine,
RICHARD Maud ayant donné pouvoir à RIVENEAU Annie,
FLAMENT Sophie ayant donné pouvoir à BOURRIER Alain,
BODIN Freddy ayant donné pouvoir à LEMAIRE Hélène,

Conseillers excusés :

ERMINE Benoît, NOILOU Jean-Claude, JOUANNEAU-FERRON Laetitia, PAULY-MOREAU Noémie, MASSE Stéphane, BERTIN Jérémy, CHEVALIER Soizic

Conseillers absents :

MARTIN Alain, CHATILLON Jean-Yves, LEOST Marie-Hélène, GUILLOT Jean-François, BESSON Bernard

Secrétaire de séance : LETHIELLEUX Jean-Michel

DELIBERATION N°DCM2022_96
Composition des conseils consultatifs

Rapporteur : Maryline LEZE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2143-2 ;

Considérant la nécessité de recomposer les comités consultatifs à la suite de démissions de certains membres ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- De modifier la composition des comités consultatifs comme suit
 - o Conseil consultatif de Brissarthe

Civilité	Nom	Prénom
Madame	SANTENAC	Rachel
Monsieur	DEBARLE	Patrick
Monsieur	DESPORTES	Philippe
Monsieur	CHAUVEAU	Benoît
Madame	GROBOIS	Virginie
Monsieur	MOREAU	Pierre
Monsieur	PRYET	Alain
Madame	WIRTH	Danielle
Madame	BERTIN	Adeline
Monsieur	GIRAULT	Nathan
Monsieur	BESSON	Aurélien

- o Conseil consultatif de Cherré

Civilité	Nom	Prénom
Madame	BURON	Christelle
Monsieur	HOUDU	Alain
Monsieur	GROSBOIS	Emmanuel
Monsieur	THARREAU	Jean Louis
Madame	PANCHEVRE	Viviane
Monsieur	COSTE	Roger
Madame	PINARD	Céline

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce et prendre toute mesure se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte la présente à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme
A Champigné, le 24 octobre 2022

Maryline LÉZÉ,
Maire des Hauts-d'Anjou

Certifié exécutoire par le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 24 octobre 2022

Et de la publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 24 octobre 2022

Mention des voies et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes – 44020 La Chapelle, 44000 Nantes – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application internet que "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.



Commune des Hauts-d'Anjou
Séance de conseil municipal du 18 octobre 2022

Accusé de réception en préfecture
049-200084903-20221018-DCM2022_96-DE
Date de télétransmission : 24/10/2022
Date de réception préfecture : 24/10/2022